

Réunion du 25 juin 2025

Procès-verbal N° 42

Présidence M. Michel PINGUET

Présents : MME Anne-Cécile SIMOES, M. Lionel ERAY

Invité : M. BONNET Alain

COMPÉTITIONS MASCULINES

La commission procède à l'homologation des rencontres et des classements des compétitions Séniors 2024/2025, sous réserve des dossiers éventuels en cours.

INFORMATION

Rappel

-Tout match amical ainsi que les tournois doivent être déclarés au District.
Se référer au règlement de la LBFC (Atout club).

-La commission informe les clubs que la date des engagements pour le championnat Départemental D1, D2, D3, est fixée **au jeudi 10 JUILLET 2025** (uniquement Footclubs).

-La commission informe les clubs que la date des engagements pour le championnat Départemental D4 à 11 et CRITERIUM FEMININ est fixée **au jeudi 14 AOUT 2025** (uniquement Footclubs).

-La commission informe les clubs que la date des engagements pour le critérium VETERANS est fixée **au jeudi 14 AOUT 2025** (uniquement sur formulaire).

-La commission informe les clubs que la date des engagements pour le CRITERIUM D4 à 8 est fixée **au vendredi 5 SEPTEMBRE 2025** (uniquement Footclubs).

-La commission précise à tous les clubs que, pour la nouvelle saison 2025-2026, il y aura bien un championnat Départemental 4.

1 – DOSSIERS TRANSMIS

- Commission Statuts et Règlements du District de la Nièvre en date du 17/06/2025
La Commission prend connaissance de la décision de la Commission déclarant l'équipe de LA CHARITE 2 (D2A) mise hors compétition et classée dernière de son groupe.

De plus, conformément à l'article « Fraude sur identité » des Règlements du District de la Nièvre (annuaire saison 24/25 page 130), les résultats des matchs joués contre cette équipe sont annulés. La Commission procède ainsi à la mise à jour du classement de la poule A de D2.

2 – COURRIEL

- Du club de CORANCY indiquant son souhait de ne pas se réengager en Séniors pour la saison 2025/2026. Pris note
- Du club de VARZY pour son tournoi sixte le 29 juin : droits de tournoi 26€
- Du club de GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS pour son tournoi le 22 juin : droits de tournoi 26€
- Du club du CIE IMPHY pour son tournoi le 13 juillet : droits de tournoi 26€
- Du club de SAUVIGNY indiquant son souhait de se réengager en D4. Pris note.
- Du club de St Eloi : annulation du tournoi Seniors prévu le 29 juin 2025. Remboursement des droits de 26€ par le service comptabilité du District.

Le Président
Michel PINGUET



La secrétaire
Anne-Cécile SIMOES



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F./